

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 30 Janvier 2017

Date de convocation : Le 19 Janvier 2017  
Date d'affichage : Le 02 Février 2017  
Nombre de conseillers : En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14

L'an deux Mil dix sept, le trente janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Monsieur Laurent SOMON, Madame Elisabeth ETEVE, Monsieur Didier PATTE, Monsieur Guy LARGY, Monsieur Claude HEMON, Monsieur Hervé LOEUILLET, Madame Maria-Hélène PAULINO, Monsieur Frédéric POIGNANT, Madame Christelle LECLERCQ, Monsieur Stéphane DUBOIS, Madame Virginie DECAUDIN, , Madame Céline NOWACZYK, Madame Audrey SUROWIEC, formant la majorité des membres en exercice.

Etait absente excusée :  
Madame Virginie RANSON

Monsieur Frédéric POIGNANT a été élu secrétaire de séance.

\* \* \*

Le Maire procède à la lecture du compte rendu précédent. Il est approuvé à l'unanimité

### Projet d'amélioration esthétique des postes de transformateurs électriques

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'amélioration esthétique des postes de transformateurs électriques et explique que La FDE propose de signer une convention avant travaux avec ERDF afin d'envisager cette amélioration et prétendre à l'octroi d'une subvention. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie par leur remise en valeur, avec la réalisation d'une fresque dont le thème relève de la commune. La municipalité a donc fait appel à un décorateur, Monsieur Manuel LAGACHE. Ce dernier présente à l'assemblée son projet, simulant la mise en valeur, par des croquis. Un devis estimatif a donc été établi à raison de 950 € TTC par transformateur qui sont au nombre de 7. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer la demande de subvention auprès de la FDE mais le projet reste à définir.

### Présentation par Monsieur SALGUERO de l'analyse financière du budget communal

Le Maire présente à l'assemblée M. SALGUERO, ancien comptable public et agent d'Amiens Métropole détaché par sa collectivité pour réaliser des analyses financières auprès des communes. La présentation de M. SALGUERO révèle que les finances de la commune sont saines.

#### Demande d'emplacement des forains

Le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal, la liste des forains qui souhaitent venir s'installer lors de la fête locale qui aura lieu le week-end des 10 et 11 juin et de la réderie le dimanche 18 juin 2017. Ont posé leur candidature : Maison Lespinasse pour leur manège « Auto-Skooter ; Madame Dubuisson James-Leullier Sabrina pour son manège « pêche aux canards » ; La « Confiserie Valentine » ; Monsieur JOT Sylvain pour son manège « Les jeux Fun City » et Monsieur Dubuisson Bertrand pour son manège enfantin. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, l'installation des forains précités à l'occasion de la fête communale.

#### Eclairage dans la Rue du Meillard

Le Maire présente à l'Assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, relatif au remplacement des 2 lampadaires solaires défectueux dans la rue du Meillard. Il propose au Conseil Municipal d'approuver ce projet d'un montant de 3 545,96 € TTC avec une contribution financière de la commune à hauteur de 2 233,67 €. La FDE prendra en charge la somme de 1312,29 € qui représente 20% du coût HT des travaux, la TVA et la maîtrise d'œuvre. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, d'autoriser le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage, d'accepter la contribution financière de la commune estimée à 2 233,67 €.

#### Rapport d'activité de la Fédération Départementale d'Electricité de la Somme

A la demande de Madame ETEVE, ce point est reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

#### Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) Reprise du Sulky, déconnexion des eaux pluviales, rénovation des anciens ateliers municipaux

Le Président présente aux membres de l'assemblée délibérante les projets faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR :

##### Achat du commerce « Le Sulky »

L'achat du bâtiment « Café le Sulky » est estimé à 150 000 € et l'achat de la licence IV à 4 500 €. Un devis estimatif concernant des travaux d'aménagement est en cours de réalisation. Ce projet entre dans le cadre du développement économique, social et touristique et peut être subventionné à hauteur de 35 %.

##### Rénovation de l'ancien atelier municipal

L'ancien atelier municipal nécessite une rénovation pour des raisons de sécurité. Les travaux de remise en conformité électrique, changement de la porte, et la réfection de la toiture sont évalués, à 14 248 € HT. Ce projet entre dans le cadre de travaux de rénovation de bâtiments publics pouvant être subventionnés à hauteur de 30 % soit 4 274.00 €.

##### Travaux d'assainissement des eaux pluviales

Le Maire propose de poursuivre les travaux de déconnexion des eaux pluviales avec collecte (travaux tranche 2 et 3) pour un montant de 529 905 € HT. Ce projet entre

dans le cadre des travaux d'évacuation des eaux pluviales pouvant être subventionnés à hauteur de 20 % soit 105 981 €.

La tranche 4 concerne les travaux de réalisation de bassins tampons des eaux pluviales pour un montant de 419 726 € HT. Ce projet entre dans le cadre de travaux de réalisation de bassins de rétention pouvant être subventionnés à hauteur de 20 % soit 83 945 €.

L'assemblée délibérante adopte les projets qui lui sont présentés, sollicite l'aide de l'état au titre de la DETR.

### QUESTIONS DIVERSES

**M. DE SAINT RIQUIER** donne lecture d'un courrier concernant l'opération « Hauts de France propres » qui se déroulera le 18 et 19 mars 2017.

**M. DE SAINT RIQUIER** informe l'assemblée d'une demande d'installation d'un Food Truck.

**Madame LECLERCQ** a été interpellée sur le devenir de la redevance des ordures ménagères. Monsieur SOMON indique qu'elle entraînera très certainement une hausse par rapport à la redevance mais sera en partie compensée par une baisse des taux d'imposition. Il indique que l'instauration de la taxe incitative est déjà à l'étude. Le coût des ordures ménagères a baissé de 28 € dans les endroits où elle a été mise en place. En 2017 cette redevance deviendra une taxe incluse à la taxe foncière et sera calculée sur la moitié de la valeur locative du foncier bâti.

**Madame LECLERCQ** réclame le calendrier des repas du Club de l'amitié informant de la présence des conseillers municipaux.

**Madame LECLERCQ** informe de la date du repas des aînés co-organisé par le CCAS et le Club de l'Amitié. Celui-ci aura lieu le 06 avril 2017. Une réunion du CCAS est à prévoir à ce sujet.

**Monsieur HEMON** présente les photos relatives à l'achèvement des travaux de voirie dans la rue Raphael Duprez.

**Monsieur HEMON** présente le bilan des activités de la Croix Rouge à Bernaville. 55 322 kilos de marchandises ont été distribués pour 13 passages. 120 foyers sont aidés, ils représentent 429 personnes. Il informe l'assemblée que la fermeture du hall de la Croix Rouge présente un coût de 3 936 € TTC.

**Monsieur LOEUILLET** informe l'assemblée du devis concernant le traitement de l'eau de la fontaine pour un montant de 431,90 €.

**Monsieur LOEUILLET** porte à la connaissance du conseil municipal que des pierres se décollent en soubassement arrière à l'abreuvoir et indique qu'il serait souhaitable de contacter Monsieur BARE. Il pose la question du remplacement des bornes lumineuses de l'abreuvoir. Monsieur SOMON propose de les remplacer par un spot fixé sur le mur sur 2 coins du mur de l'abreuvoir. Monsieur LOEUILLET craint qu'il n'y ait pas assez de hauteur pour mettre en œuvre cette solution. Il propose de faire venir l'électricien pour qu'il fasse des propositions.

**Monsieur LOEUILLET** réclame 2 passages piétons face à la Ruelle des Morts et face à la Ruelle Macquet.

**Monsieur PATTE** sollicite l'achat d'une débroussailleuse et d'un poste à souder.

**Monsieur PATTE** informe l'assemblée qu'il a sollicité un devis pour faire abattre des peupliers. 230 arbres seraient vendus 40 € ce qui n'est pas avantageux. Madame ETEVE propose de faire couper le bois mort par les employés municipaux parce qu'il est trop dangereux de le faire faire par des particuliers pour des raisons d'assurance.

**Madame NOWACZYK** signale un tableau électrique défectueux derrière la fontaine de l'abreuvoir.

**Madame SUROWIEC** fait part des plaintes concernant le salage au parking de l'école.

Monsieur HEMON propose d'apposer un panneau « défense de fumer » à l'entrée de l'école.

Monsieur LOEUILLET signale qu'une ligne jaune existe déjà à l'entrée de l'école pour délimiter l'espace public réservé.

Monsieur POIGNANT indique que l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes a eu lieu.

Monsieur DUBOIS se plaint du relais téléphonique défectueux particulièrement handicapant pour les gens qui ont besoin de leur portable pour travailler.

Monsieur SOMON précise qu'il a contacté SFR, les défaillances seront normalement résolues pour le 08 février. Il informe également avoir alerté Monsieur le Préfet sur ce point.

Clôture de la séance à 23h15

Le Secrétaire de séance,

Frédéric POIGNANT



Le Président de séance,

Gérard DE SAINT RIQUIER

